



EPE ALGERIE TELECOM SPA

NIF : 000216299033049

Direction opérationnelle de Skikda

Siège Social : Cité des allées du 20/08/55, Skikda

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE AT/DO SKIKDA/DAL/13/2019

Un avis de consultation nationale est lancé pour :

Travaux de canalisations Téléphoniques urbaines

CRITERES D'ELIGIBILITE

La présente consultation nationale s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine des travaux de génie civil et canalisation, travaux publics, bâtiment et Hydrauliques de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet selon les paliers suivants :

Palier 01 : pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère) : Seules les soumissionnaires possédant un certificat de qualification et classification de 01 et plus sont appelées à soumissionner pour ces lots

LOT N°01 : Travaux canalisations ODN-FTTH-Cité (95+35) Logements Aissa Boukerma 794 ML(**artère**)

Palier 02 : pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère) : Aucune qualification n'est exigée pour ces lots.

LOT N°02 : Travaux canalisations CDN-FTTC-Lotissement El Anis El Fetoui Oued El Ouahche 490 ML(**artère**)

LOT N°03 : Travaux canalisations ODN-FTTH-Cité 45 Logements et villas Aissa Boukerma 378 ML(**artère**)

LOT N°04 : Travaux canalisations ODN-FTTH-40 Logements des Policiers Ramdane Djamel 100 ML(**artère**)

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** l'adresse ci-après:

ALGERIE TELECOM - DIRECTION OPERATIONNELLE DE SKIKDA
SERVICE DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE
CITE DES ALLEES DU 20 AOUT 55

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de (Deux) mille Dinars (2000 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : 001.00743.0300.000.115/91

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées de :

1-DOSSIER ADMINISTRATIF dans une enveloppe à part contenant :

- Une déclaration de probité, **renseignée, signée, datée et comportant le cachet de l'entreprise, établie selon le modèle joint en annexe02** ;
- Copie de numéro d'identification fiscale « NIF » ;
- Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant ;
- Délégation de pouvoir de signature, le cas échéant, établie selon le modèle joint en annexe 10 ;

- Copie de l'extrait du registre du commerce ;
- Copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité ;
- Copie de l'extrait de rôles en cours de validité, apuré ou avec échéancier de paiement ;
- Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC ;
- L'extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale en cours de validité ;
- La convention de Groupement momentané, dûment signée et datée par les fondés de pouvoirs des entreprises respectives, le cas échéant.

2-OFFRE TECHNIQUE dans une enveloppe à part contenant :

- Une déclaration à souscrire **renseignée, signée, datée et comportant le cachet de l'entreprise, établie selon le modèle joint en annexe 01** ;
- Copie de l'attestation de qualification et classification pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère) ;
- Les références professionnelles détaillées de l'entreprise, portant principalement sur son expérience dans l'exécution des travaux de même nature, justifiées par des attestations de bonne exécution ou PV de réception ;
- La lettre d'engagement sur les moyens humains à affecter pour chaque lot, établie et signée, en respectant le model en (ANNEXE 06) ;
- La lettre d'engagement sur les moyens matériels à affecter pour chaque lot, établie et signée, en respectant le model en (ANNEXE 07) ;
- Lettre d'engagement sur les délais d'exécution pour chaque lot (ANNEXE 08) ;
- Lettre d'engagement sur la durée de garantie pour chaque lot (ANNEXE 09) ;
- Le présent cahier de charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire précédés de la mention « lu et accepte ».

3-OFFRE FINANCIERE dans une enveloppe à part contenant :

- La lettre de soumission **renseignée, datée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en annexe CCAG 3.**
- Le bordereau des prix unitaires daté, signé, daté et cacheté, en hors taxes, en lettres et en chiffres, joint en annexe 04.
- Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté, joint en annexe 05.

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de la consultation ainsi que, chaque pli correspondant, la mention, « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :



EPE ALGERIE TELECOM SPA
NIF : 000216299033049
Direction opérationnelle de Skikda
Siège Social : Cité des allées du 20/08/55, Skikda

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
AT/DO SKIKDA/DAL/...../2019
TRAVAUX DE CANALISATIONS TELEPHONIQUES URBAINES
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- La durée accordée pour la préparation des offres est de **DIX (10jours)** à partir de la date de parution du présent avis sur le site WEB d'Algérie Télécom :@www.at.dz.
- La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
- Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.
- Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.
-